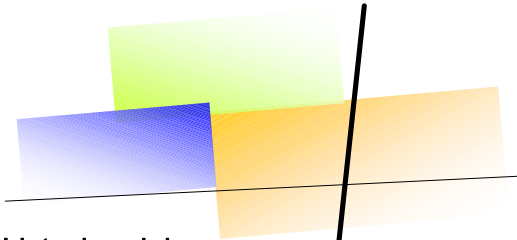




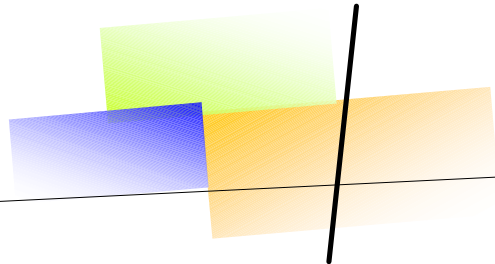
RAPPORT D'ACTIVITES 2005



Sommaire

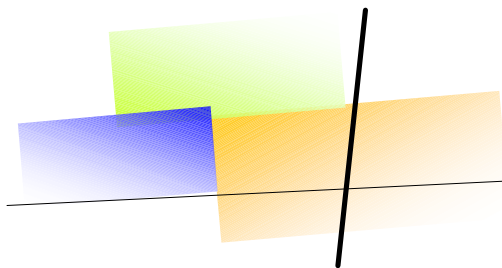
Liste des sigles	3
Mot d'introduction.....	4
En 2005, le Centre Social, c'est :	5 à 6
Composition du Conseil d'Administration au 18 avril 2006	7
Explication du mouvement des actions entre 2004 et 2005	8
Etat des actions indiquées dans le projet 2004/2007	9
Explication de la modification des fiches du projet 2004/2007 à aujourd'hui	10
Récapitulatif de l'état des actions en 2005	11
Rapport d'activités	12
<i>PETITE ENFANCE</i> Fiche N°1 Coordination du Contrat Enfance	13 à 14
<i>JEUNESSE</i> Fiche N°2 Soutien à l'animation du Point Information Jeunesse	15 à 16
Fiche N°5 Impulser des rencontres intercommunales des jeunes.....	17 à 18
Fiche N°6 Coordination du Contrat Temps Libres	19 à 20
<i>FAMILLE & PARENTALITE</i> Fiche N°7 Appui à la fonction parentale	21 à 22
Fiche N°9 Etat des lieux et mise en place d'action d'accompagnement scolaire sur le canton	23 à 24
<i>ADULTES & INSERTION</i> Fiche N°11 Mise en place de lieux et de moyens adaptés pour l'insertion professionnelle des adultes.....	25 à 26
<i>PERSONNES RETRAITEES & HANDICAPEES</i> Fiche N°15A Appui à l'association « Eclair'âge » : soutien à l'action « Transport adapté ».....	27 à 28
Fiche N°15B Appui à l'association « Eclair'âge » : soutien à l'action « Transport solidaire »	29 à 30
Fiche N°15C Appui à l'association « Eclair'âge » : soutien à l'action « C.L.I.C. »	31 à 32
<i>ASSOCIATIONS</i> Fiche N°18 Impact Emploi.....	33 à 34
Fiche N°20 Soutien à la vie associative du canton : P.A.I.A.	35 à 36
<i>TOUT PUBLIC</i> Fiche N°16 Journal d'informations cantonal & site Internet	37 à 38
Fiche N°17 Guide cantonal des sports, loisirs, services & associations	39 à 40
Fiche N°19 Accueil - Info - Orientations - Communication	41 à 42
Fiche N°21 Ateliers d'échanges de savoirs.....	43 à 44
Fiche N°22 Ateliers d'informatique	45 à 46
Rapport financier	47
Compte de résultat au 31 décembre 2005.....	48
Bilan au 31 décembre 2005	49
Budget prévisionnel 2006	50 à 51

** N° des fiches du projet CAF 2004/2007*



Liste des sigles

A.D.M.R.	Aide à Domicile en Milieu Rural
A.F.M.	Association Française de Myopathie
A.I.L.	Association Information Loisirs
A.N.P.E	Agence Nationale Pour l'Emploi
A.P.F.	Association des Paralysés de France
A.S.A.	Accueil Solidarité Action
A.S.S.L.B. Tennis	Association Sportive St Léger des Bois Tennis
C.A.F.	Caisse d'Allocations Familiales
C.L.I.C.	Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique
C.L.H.	Comité de Liaison des Handicapés
C.L.V.	Centre de Loisirs et de Vacances
C.S.I	Centre Social Intercommunal
D.D.A.S.S.	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
D.D.J.S	Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
D.D.S.S	Direction du Développement Social et de la Solidarité
M.A.I.A	Mission d'Accueil et d'Information des Associations
M.L.A.	Mission Locale Angevine
M.S.A.	Mutualité Sociale Agricole
P.A.I.A.	Point d'Accueil et d'Information des Associations
P.I.J.	Point Information Jeunesse
R.A.M.	Relais des Assistantes Maternelles
R.E.A.P.P.	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
S.I.R.S.G.	Syndicat Intercommunal de la Région de Saint Georges sur Loire
U.R.S.S.A.F.	Union de Recouvrement des Cotisations de la Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales



Mot d'introduction

Le Centre Social Intercommunal de la région de Saint Georges sur Loire adhère à la Fédération des Centres Sociaux et Socio-culturels de Maine et Loire-Vendée-Mayenne donc à la charte générale qui s'y rattache.

*« Le Centre Social entend être **un foyer d'initiatives porté par des habitants associés**, appuyé par des professionnels, capable de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.*

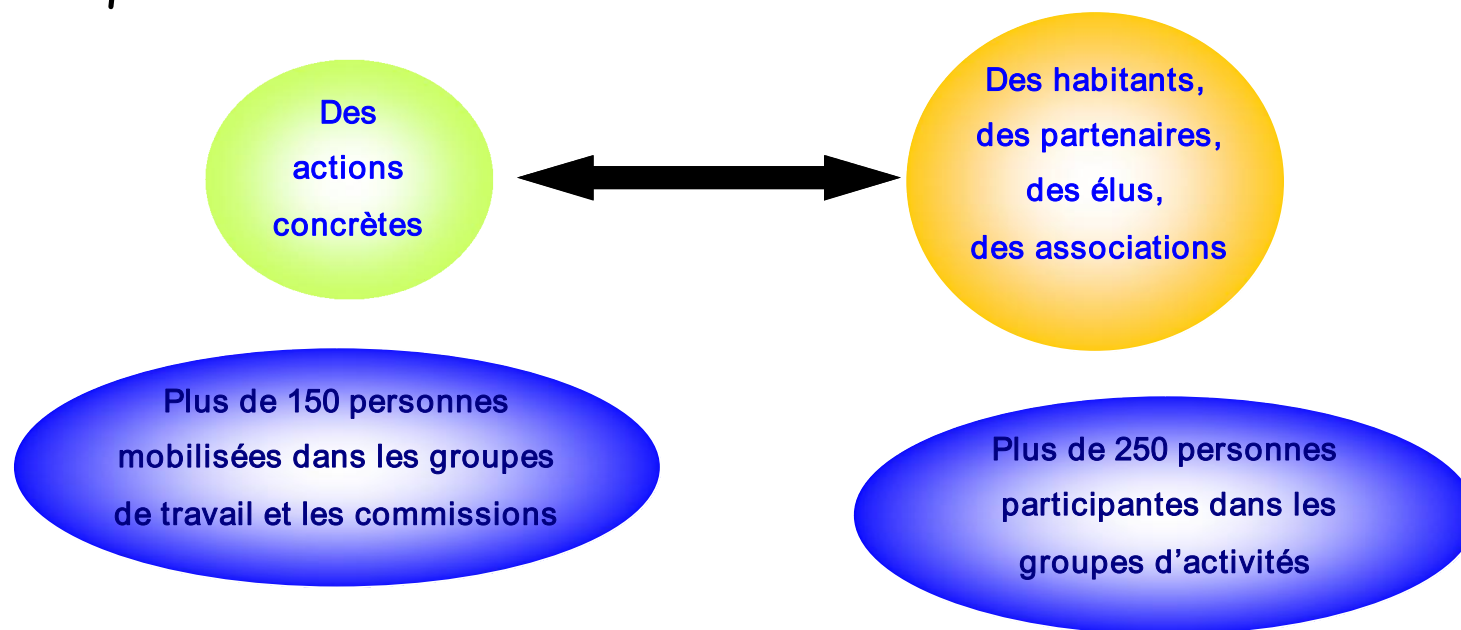
*Nos valeurs de référence se plaçant dans le mouvement de **l'éducation populaire**, les centres sociaux et socio-culturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices :*

- *la dignité humaine*
- *la solidarité*
- *la démocratie*

*L'action du Centre Social **s'enracine dans l'expérience vécue des habitants**. Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs. Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le Centre Social.*

*Notre charte est l'expression de centres sociaux et socio-culturels qui ont fait de leur adhésion volontaire à la Fédération des Centres Sociaux et Socio-culturels de France un acte politique et stratégique. En se fédérant, les Centres Sociaux et Socio-culturels font valoir plus haut et plus fort, le sens et l'efficacité de leur propre action **au bénéfice d'une société plus solidaire**. »*

En 2005, le Centre Social, c'est :



- ✚ 33 rencontres en groupe de travail
- ✚ 64 rencontres en groupes d'activités (échanges de savoirs, informatique, « La parole aux parents », conférence « Parents d'aujourd'hui »)
- ✚ Vie interne du C.S.I. (11 bureaux, 4 conseils d'administration, 1 assemblée générale)
- ✚ Soutien sous différentes formes (travail partenarial, aide technique et méthodologique...) auprès et avec une trentaine d'associations

 Le Centre Social Intercommunal de la région de Saint Georges sur Loire, c'est aussi :

■ **Le « Tiers de confiance Impact Emploi » par convention avec l'U.R.S.S.A.F. depuis octobre 2003**

Objectifs : faciliter la vie des associations employeurs, favoriser l'embauche dans le secteur associatif en déchargeant les associations de la complexité administrative liée à l'emploi (bulletins de salaires, déclarations des cotisations sociales...)

■ **Un label de « Point d'appui Envie d'Agir » par convention avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports :**

Objectifs : par ce label le Centre Social Intercommunal est reconnu pour accueillir, informer, et accompagner les jeunes de 11 à 30 ans désireux de réaliser un projet individuel ou collectif dans les domaines de la citoyenneté, solidarité internationale, cohésion sociale, environnement, création d'activité économique, culture, sports...

■ **Le « Point d'Accueil et d'Information des Associations » (P.A.I.A.) par convention avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (parmi 14 points d'accueil reconnus en Maine et Loire)**

Objectifs : par ce label, le Centre Social Intercommunal est reconnu dans sa vocation à accueillir tout public intéressé par la vie associative pour lui donner et diffuser des informations et des conseils.

■ **Le relais « Pass Culture et Sport » par convention avec la Région des Pays de la Loire**

Objectifs : le Centre Social Intercommunal est ainsi prescripteur et relais de l'information de ces « Pass » qui ont pour but de démocratiser la culture, d'être un véritable outil d'ouverture culturelle, de valoriser les pratiques culturelles et sportives, de favoriser l'engagement citoyen et l'intégration sociale.

De plus, le Centre Social Intercommunal :

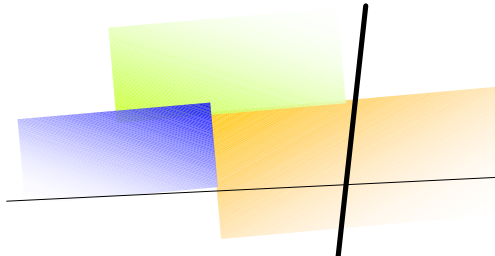
■ Est agréé par la **C.A.F.** dans le cadre de son contrat de projet 2004-2007

■ Est fédéré à la **Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Maine et Loire-Vendée-Mayenne**

A venir :

Une demande sera faite en 2006 à la **Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports** afin de disposer de l'agrément de « Jeunesse et d'éducation populaire ».

MEMBRES A TITRE CONSULTATIF		
<u>Coordinateur de l'action sociale</u> <u>M.S.A.</u> Marie-Odile LEROUX	<u>Représentant du personnel du</u> <u>C.S.I.</u> Sandrine DUMOULIN	<u>Responsable de la</u> <u>circonscription</u> <u>de l'action sociale</u>



Explication du mouvement des actions entre 2004 *(point de départ du projet 2004-2007)* et 2005

Le Centre Social Intercommunal s'est créé en janvier 2003 sur la base des commissions existantes dans le cadre du C.D.S.T. (Contrat de Développement Social Territorialisé) signé entre le Syndicat Intercommunal de la Région de St Georges sur Loire et la Mutualité Sociale Agricole.

Depuis, le Centre Social a fait du chemin :

- des actions se sont développées,
- d'autres ont abouti,
- d'autres encore se sont créées.

En fonction des projets et des actions, le rôle du Centre Social a évolué. Celui-ci a :

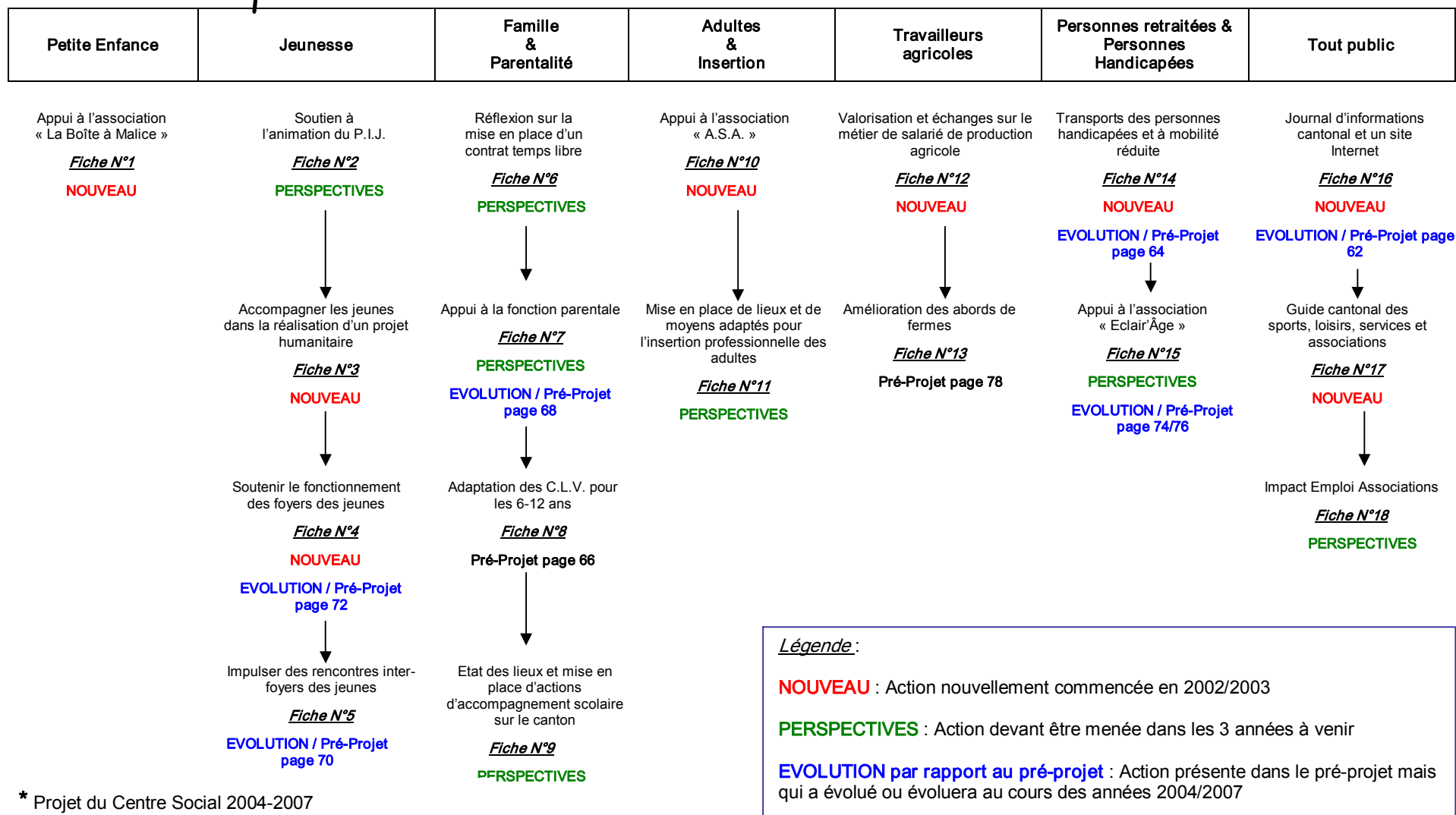
- soit pris une part de responsabilité plus grande dans le projet,
- soit a transféré aux associations locales la gestion de ses actions tout en restant en soutien de celles-ci.

Quelque soit le rôle du Centre Social, celui-ci travaille **toujours dans l'esprit d'être un foyer d'initiatives et d'impulser le développement social local plus que d'être gestionnaire de projets en tant que tel.**

Afin de faciliter la compréhension du mouvement des différentes fiches actions, nous vous proposons trois tableaux récapitulatifs :

1. Etat des actions indiquées dans le projet 2004-2007
2. Explication de la modification des fiches du projet 2004-2007 à aujourd'hui
3. Récapitulatif de l'état des actions en 2005

Etat des actions indiquées dans le projet 2004-2007 *



* Projet du Centre Social 2004-2007

Appui à l'association « La Boîte à Malice »
Fiche N°1

Coordination du Contrat Enfance
FICHE N°1

Soutien à l'animation du P.I.J.
Fiche N°2
PAS D'ACTIONS SUR 2005

Accompagner les jeunes dans la réalisation d'un projet humanitaire
Fiche N°3

Impulser des rencontres inter-foyers des jeunes
FICHE N°5

Soutenir le fonctionnement des foyers des jeunes
Fiche N°4

Réflexion sur la mise en place d'un contrat temps libre
Fiche N°6

Adaptation des C.L.V. pour les 6-12 ans
Fiche N°8

Coordination du Contrat Temps Libres
FICHE N°6

Appui à la fonction parentale
Fiche N°7

Etat des lieux et mise en place d'actions d'accompagnement scolaire sur le canton
Fiche N°9

Appui à l'association « A.S.A. »
Fiche N°10

Mise en place de lieux et de moyens adaptés pour l'insertion professionnelle des adultes
FICHE N°11

Transports des personnes handicapées et à mobilité réduite
Fiche N°14

Appui à l'association Eclair'Âge : Soutien à l'action « Transport adapté »
FICHE N°15-A

Appui à l'association Eclair'Âge : Soutien à l'action « Transport solidaire »
FICHE N°15-B

Appui à l'association Eclair'Âge : Soutien à l'action « C.L.I.C. »
FICHE N°15-C

Impact Emploi Associations
Fiche N°18

Soutien à la vie associative : P.A.I.A.
Fiche n°20
NOUVEAU par rapport au projet 2004-2007

Journal d'Informations cantonal et un site Internet
Fiche N°16

Guide cantonal des sports, loisirs, services et associations
Fiche N°17

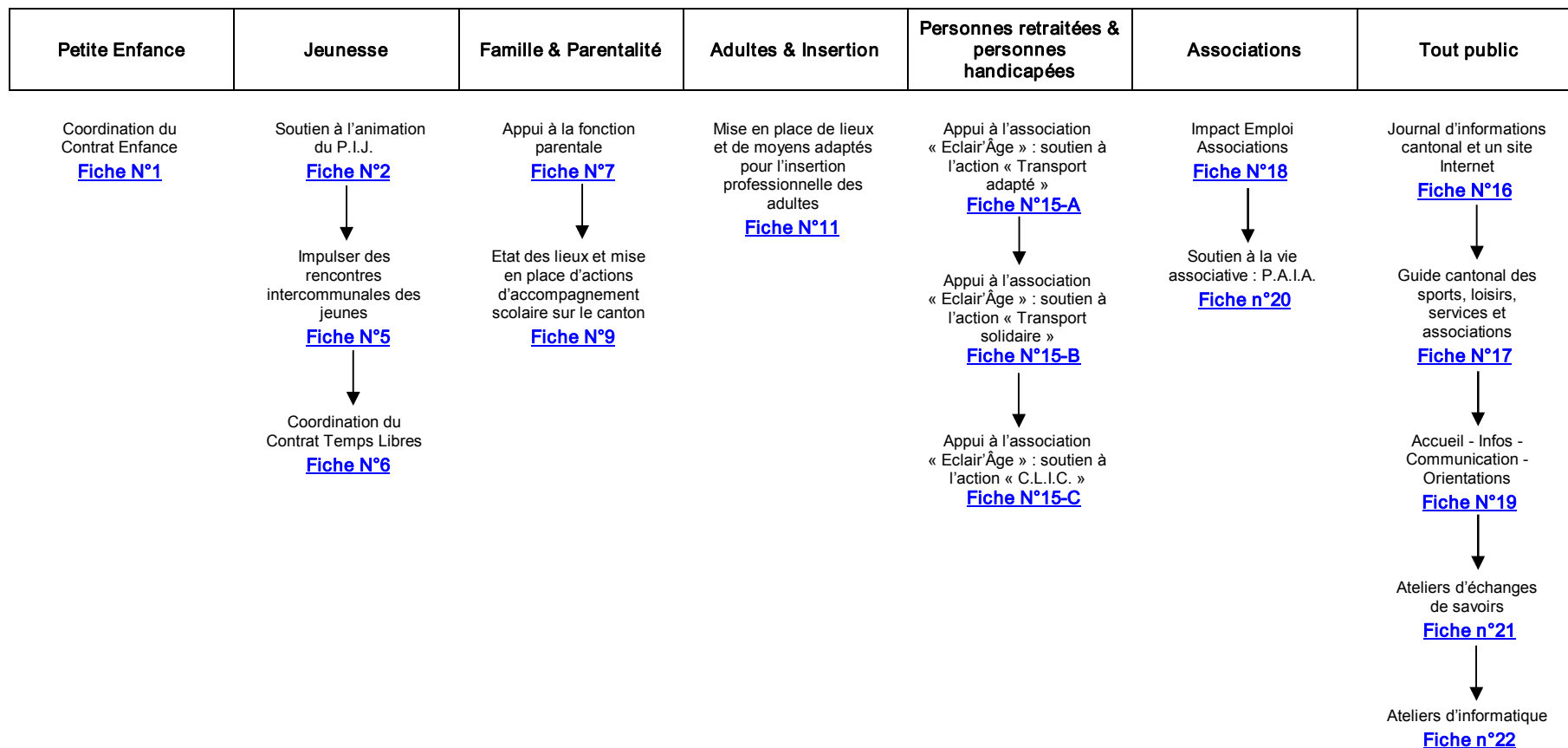
Accueil - Infos - Orientations
Fiche N°19
NOUVEAU par rapport au projet 2004-2007

Ateliers d'échanges de savoirs
Fiche n°21
NOUVEAU par rapport au projet 2004-2007

Ateliers d'informatique
Fiche n°22
NOUVEAU par rapport au projet 2004-2007

Légende:
Modification de l'intitulé de l'action ou regroupement avec d'autres actions

Récapitulatif de l'état des actions en 2005





RAPPORT D'ACTIVITES

Année de création : 2005

OBJECTIFS	RESULTATS QUALITATIFS (Suite)	RESULTATS QUALITATIFS (Suite)
▪ Adapter les services « Petite enfance » existants sur le canton et favoriser le développement d'autres services répondant aux attentes et aux besoins ▪ Les services existants sur le canton sont les suivants : une halte garderie fixe, une halte garderie itinérante, un Relais des Assistantes Maternelles gérés par l'association « La Boîte à Malice ». ▪ Les services devant être développés dans le cadre du renouvellement du Contrat Enfance (2005-2007) : une crèche collective 18 places, une crèche familiale 24 places, l'augmentation du temps du travail du Relais Assistantes Maternelles de 1 poste E.T.P. à 1.75 poste E.T.P.	<u>Deux commissions « Petite enfance » ont eu lieu en 2005 :</u> ▪ <u>3 mai 2005 :</u> - Première rencontre et définition du rôle de cette commission nouvellement créée - Echanges avec les participants sur l'existant et les besoins soulevés concernant le développement de l'accueil régulier des enfants et l'amélioration de l'accueil occasionnel - La rencontre s'est basée sur les résultats de l'enquête C.A.F. réalisée en 2004 et les réflexions des différents participants. (955 réponses sur 1914 envois soit 50% de taux de réponses) - Suite à cette rencontre des visites de structures (crèches familiales) ont été réalisées. ▪ <u>14 juin 2005 :</u> - Echanges sur les activités du R.A.M. et le fonctionnement d'une crèche familiale - Réflexion sur les possibilités de développement de l'accueil régulier - Définition des priorités de développement	▪ Un travail en étroite collaboration avec le S.I.R.S.G. a été réalisé notamment pour le chiffrage des différentes actions. ▪ L'ensemble des communes a été rencontré afin de les soutenir dans les projets de développement d'actions communales et le chiffrage de celles-ci à intégrer dans les fiches du Contrat Enfance. Plusieurs rencontres ont eu lieu. Ce soutien s'est avéré indispensable pour la compression du fonctionnement du contrat par les élus et les secrétaires de mairies. ▪ Présentation du projet de développement du Contrat Enfance au S.I.R.S.G. le 29 juin 2005 ▪ 9 communes du canton (Ingrandes sur Loire signant son propre Contrat Enfance) ont accepté de signer le renouvellement du Contrat Enfance. L'ensemble des fiches « projets » ont été remises à la C.A.F. et à la M.S.A. en décembre 2005.
PUBLIC VISE		
▪ Les parents, les assistantes maternelles et les enfants de 0-6 ans du canton ▪ Les associations en lien avec la petite enfance		
RESULTATS QUALITATIFS		RESULTATS QUANTITATIFS
▪ <u>3 mars 2005 :</u> réunion publique de présentation des résultats de l'enquête C.A.F./M.S.A. ▪ Création d'une commission « Petite enfance » composée d'élus, de partenaires institutionnels, de professionnels, de parents, d'assistantes maternelles et d'associations	<u>Travail sur le renouvellement du Contrat Enfance pour les années 2005-2006-2007 :</u> - Le travail réalisé au sein de la commission « Petite enfance » a servi de base pour l'intégration d'actions intercommunales dans le cadre du nouveau contrat. - Un travail de partenariat important s'est effectué avec la C.A.F., la M.S.A., les conseillers techniques « Petite enfance ».	▪ 2 commissions « Petite enfance » avec 18 personnes en moyenne dont : - 1 bénévole du C.S.I., - 4 professionnels, - 3 assistantes maternelles, - 4 parents, - 4 élus, - 2 représentants d'association.

MOYENS	ROLE DU CENTRE SOCIAL	PERSPECTIVES 2006
- La commission « Petite enfance » du C.S.I. travaille à l'adaptation des services existants et à la mise en place de nouveaux services « Petite enfance » en étant le plus près possible des besoins et des attentes des personnes concernées. - Cette commission est animée par le C.S.I. et composée à la fois de parents, d'assistantes maternelles, d'élus municipaux, d'associations (« La Boîte à Malice »...), de travailleurs sociaux, de partenaires divers (C.A.F., M.S.A., D.D.S.S...)	Faire des propositions pour la structuration d'une politique « Enfance » sur le canton de Saint Georges sur Loire : - Assurer un rôle de veille et favoriser l'adaptation des services existants - Proposer des schémas de développement adaptés aux besoins - Evaluer financièrement les actions - Participer à l'organisation de la mise en place des projets et en évaluer l'avancée - Faire le lien entre les différents acteurs concernés (parents, élus, associations...) - Assurer le relais de l'information et communiquer sur le projet et les actions - Appui logistique et méthodologique	- Poursuite de l'animation de la commission « Petite enfance » - Définition des priorités de développement des services - Soutien de l'association « La Boîte à Malice » dans l'adaptation des services notamment de la halte garderie itinérante - Faciliter la mise en place des services à développer dans le Contrat Enfance

Année de création : 2004

PRESENTATION DE L'ACTION	ANALYSE	OBJECTIFS	PUBLIC VISE	PARTENAIRES DE L'ACTION
▪ Soutien pour l'animation ▪ La mise en place de projets dans le cadre du P.I.J. destinés aux jeunes et aux familles afin : - de faciliter les démarches d'emploi de formation et d'élaboration de projets - de développer de l'information sur les différents domaines - de communiquer sur le travail du P.I.J. et de le faire connaître davantage aux jeunes, aux collèges, aux familles et aux foyers de jeunes - de mettre en place plus facilement des projets - de faire du P.I.J. un partenaire actif d'actions diverses avec les collèges	▪ Les jeunes apprécient cette structure et la fréquentent. 148 jeunes ont été reçus et aidés en 2002. ▪ Le P.I.J. travaille en lien étroit avec le relais M.L.A. (Mission Locale Angevine). ▪ Il s'avère qu'il y a un certain manque de communication de la part du P.I.J. ▪ En effet, les collèges connaissent peu ou mal les fonctions du P.I.J. ▪ Le P.I.J. semble avoir besoin d'un soutien pour mettre en place des projets.	▪ Pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, il faut : - développer l'information sur ce lieu ressource - faire connaître cet espace aux deux collèges et plus largement aux jeunes du canton à l'aide de personnes relais et de référents - développer des projets en faveur des jeunes - faciliter l'accès à ce lieu d'informations	▪ Tout public en recherche d'informations ▪ Les professionnels de l'emploi et de l'insertion	▪ L'association l'A.S.A. ▪ Le C.S.I. ▪ Les communes ▪ Les collèges ▪ La M.L.A.

MOYENS		ROLE DU CENTRE SOCIAL	ECHEANCIER DE L'ACTION	OUTIL D'EVALUATION
<i>Les modalités de mise en œuvre de l'activité :</i>	<i>Les moyens financiers :</i>			
▪ <u>Les personnels :</u> - La directrice du C.S.I. - La secrétaire du C.S.I. - La chargée d'animation du P.I.J.	▪ <u>Nom Institution :</u> - Le S.I.R.S.G. - La M.S.A. - La D.D.S.S. - La D.D.J.S. ▪ <u>Type de financement :</u> - Action sociale M.S.A. - Subventions des communes - Subventions de la D.D.S.S. - Subventions de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports	▪ Soutien dans la mise en place de projets ▪ Promotion de cet espace dans les différents lieux et dans les différentes communes ▪ Soutien dans l'animation	▪ <u>2004/2005/2006/2007</u> - Communication sur cet espace - Mise en place de projets	▪ Taux de fréquentation de l'espace ▪ Fréquence à laquelle est associée le P.I.J. dans des projets pouvant le concerner ▪ Nombre de projets mis en place

Année de création : 2002

OBJECTIFS	PUBLIC VISE	RESULTATS QUANTITATIFS	RESULTATS QUALITATIFS
- Permettre la mise en place de projets intercommunaux des jeunes - Favoriser les rencontres entre jeunes des différentes communes - Créer une dynamique intercommunale - Valoriser les jeunes et les foyers - Favoriser les échanges des jeunes sur le fonctionnement de leurs foyers, leur organisation interne, la mise en place de projets...	- Les jeunes du canton fréquentant ou pas les foyers - Les membres de la commission « Jeunes » du C.S.I. baptisée par les membres du groupe : « Atouts Jeunes » au cours de l'année 2003 - Les foyers des jeunes (5 existent sur le canton)	- Implication des jeunes dans la mise en place d'une journée intercommunale des jeunes « Saint Martin en Fouillis » le 21 mai 2005 (sur 2004-2005) 43 jeunes de 6 communes du canton et 2 communes hors canton ont participé à l'organisation 6 réunions de préparation ont été organisées avec les jeunes. - Le comité des fêtes de Saint Martin du Fouilloux, des élus et des associations ont participé à trois réunions de préparation. Lors de la rencontre : 257 personnes étaient présentes venant de 34 communes différentes dont 69 bénévoles et intervenants. 50% des participants à la journée avaient entre 15 et 20 ans. Atouts Jeunes en 2005 : 7 rencontres avec 14 jeunes en moyenne (8 mini, 17 maxi) - Les jeunes étaient de 6 communes du canton différentes. - Au total, 51 jeunes ont été touchés dans ces rencontres.	- Les objectifs de la manifestation ont été atteints (bilan réalisé avec les jeunes le 7 juin 2005 : voir document joint en annexe) soit : - se connaître entre jeunes du canton : des groupes de musique ont fait connaissance et des jeunes qui s'étaient rencontrés dans des projets précédents ont pu mettre en place ensemble un nouveau projet. - valoriser les actions des foyers de jeunes et des jeunes du canton : les jeunes ont pu montrer leur travail à travers l'organisation de la journée notamment sous forme artistique (musique, danse...). Ils se sont intégrés dans la vie associative, et ont eu la possibilité de s'investir dans un projet. - permettre la mise en place de projets : certains groupes de musique se sont fait connaître et ont eu la possibilité de trouver d'autres dates et lieux de représentation. Les jeunes ont su montrer leurs capacités de mobilisation. - un travail en partenariat, associations, élus et jeunes a été réalisé et fut très fructueux.

PARTENAIRES	MOYENS	ROLE DU CENTRE SOCIAL	PERSPECTIVES DU GROUPE
▪ Le S.I.R.S.G. ▪ Les communes ▪ Les foyers des jeunes ▪ Les animateurs Jeunesse d'Ingrandes sur Loire et de Saint Georges sur Loire ▪ Les associations soutien des foyers de jeunes ▪ Les associations locales	▪ Le personnel du C.S.I. ▪ Les animateurs des foyers ▪ Les adultes soutien des foyers de jeunes ▪ Les associations locales	▪ Impulser une mobilisation des jeunes sur le canton ▪ Soutenir l'animation des rencontres et coordonner les étapes de cette mobilisation ▪ Faire en sorte que les jeunes soient acteurs de la mise en place de ces actions ▪ Assurer un soutien logistique, matériel à la mise en place des projets	▪ Mobiliser d'autres jeunes des différentes communes faisant partis ou non de foyers de jeunes et les rendre acteurs à travers de nouveaux projets ▪ Faire en sorte qu'« Atouts Jeunes » facilite les relations entre les jeunes et les foyers, favorise les échanges et leur permette de mener des projets communs ▪ Au cours de l'année 2006, le groupe sera plus fortement soutenu par le coordinateur Jeunesse qui doit être recruté au sein du C.S.I.

Année de création : 2003

OBJECTIFS	RESULTATS QUALITATIFS
▪ Animer la réflexion avec le S.I.R.S.G. et les différentes communes du canton sur la mise en place d'un Contrat Temps Libres ▪ Ce contrat serait un bon levier pour faciliter l'émergence de nouveaux projets répondant à des besoins exprimés notamment au niveau des foyers de jeunes et des centres de loisirs. ▪ Embauche d'un coordinateur - animateur Jeunesse sur le canton afin de donner du sens au projet	Différentes étapes ont été réalisées afin de faciliter la mise en place d'un Contrat Temps Libres en 2005 : ▪ Janvier 2005 : rencontre en mini-territoire de l'ensemble des associations concernées par la jeunesse afin de connaître leurs souhaits en terme d'animation Jeunesse et de compléter l'évaluation des besoins et des attentes des enfants et des jeunes ▪ 3 mars 2005 : réunion publique de restitution des résultats de l'enquête C.A.F./M.S.A. réalisée fin 2004 Les priorités de développement qui ressortent de ces rencontres sont les suivantes : <u>Pour l'enfance</u> : - Assurer le fonctionnement et le développement de l'accueil le mercredi et pendant les petites vacances scolaires en lien avec l'existant - Proposer des activités diversifiées le mercredi - Assurer le fonctionnement et le développement des accueils périscolaires <u>Pour les jeunes de 11-15 ans</u> : - Recruter un professionnel pour les accompagner dans le développement d'activités innovantes et diversifiées ainsi que pour développer des aspects tels que le transport et la communication <u>Pour les jeunes de 15-18 ans</u> : - Développer l'accompagnement des projets intercommunaux et communaux des jeunes 1. Afin de formaliser le travail de réflexion, une commission « Jeunesse » est créée au sein du C.S.I. La première rencontre a lieu le 8 juin 2005 avec la présence de 15 personnes de 8 communes du canton. Cette rencontre a été consacrée à la définition du rôle de cette commission, à des échanges sur les constats et les besoins soulevés, à l'ébauche d'une organisation de la politique « Jeunesse » sur le territoire du canton. La décision est prise de recruter un coordinateur puis de voir par la suite pour l'embauche d'animateurs sur les mini territoires définis. Un travail de partenariat important c'est effectué avec la C.A.F. et la M.S.A. Un travail en étroite collaboration avec le S.I.R.S.G. a été réalisé. 2. L'ensemble des communes a été rencontré afin de les soutenir dans les projets de développement d'actions communales et le chiffrage de celles-ci afin de les intégrer dans les fiches du Contrat Temps Libres. Plusieurs rencontres ont eu lieu. Ce soutien s'est avéré indispensable pour la compréhension du fonctionnement du contrat par les élus et les secrétaires de mairies. 3. Présentation du projet de développement du Contrat Temps Libres au S.I.R.S.G. le 29 juin 2005 9 communes du canton (Ingrandes sur Loire signant son propre Contrat Temps Libres) ont accepté de signer le Contrat Temps Libres. L'ensemble des fiches « projets » ont été remises à la C.A.F. et à la M.S.A. en décembre 2005.
PUBLIC VISE	
▪ Les enfants et les jeunes du canton de 6 à 18 ans ainsi que leurs familles	

PARTENAIRES	MOYENS	ROLE DU CENTRE SOCIAL	PERSPECTIVES 2006
▪ La M.S.A. ▪ Le S.I.R.S.G. ▪ La C.A.F. ▪ Les communes et les élus ▪ Les associations mettant en place des actions envers les 6-16 ans (accueil périscolaire, centre de loisirs, foyers de jeunes, sports...). Environ 50 associations sur le canton.	▪ Le personnel et les bénévoles du C.S.I. ▪ La C.A.F. ▪ La M.S.A. ▪ Le S.I.R.S.G.	▪ Faire des propositions pour la structuration d'une politique Jeunesse sur le canton de Saint Georges sur Loire : - assurer un rôle de veille et favoriser l'adaptation des services existants - proposer des schémas de développement adaptés aux besoins - évaluer financièrement les actions - participer à l'organisation de la mise en place des projets et en évaluer l'avancée - faire le lien entre les différents acteurs concernés (parents, élus, associations...) - assurer le relais de l'information, et communiquer sur le projet et les actions - appui logistique et méthodologique	▪ Embauche d'un coordinateur du Contrat Temps Libres et d'animateurs de la politique « Jeunesse » cantonale garant du sens et de la cohérence de la politique jeunesse intercommunale. ▪ Le coordinateur aura pour fonction de rencontrer l'ensemble des acteurs concernés et de travailler avec eux les projets à développer au regard du diagnostic réalisé.

Année de création : 2003

OBJECTIFS	RESULTATS QUANTITATIFS / au groupe de réflexion et aux actions	RESULTATS QUALITATIFS
▪ Valoriser la fonction parentale ▪ Soutenir les parents dans leur rôle éducatif ▪ Recenser les attentes précises des familles ▪ Faciliter les échanges sur des aspects éducatifs, avec ou sans présence de professionnels ▪ Informer les parents sur divers sujets concernant des enfants d'âges différents	▪ 8 rencontres dans le cadre du groupe « Parents d'aujourd'hui » avec 6 personnes en moyenne (2 mini, 9 maxi) ▪ 16 personnes touchées dans ces rencontres ▪ 5 communes du canton représentées ▪ 1 commune hors canton Concernant les actions du groupe : ▪ Constitution d'un groupe de parole « La parole aux parents » : 8 rencontres avec 7 personnes en moyenne ▪ Mise en place d'une conférence-débat « Frères et sœurs, complices ou ennemis... pas si simple !... » - Intervenante : Madame Beaufile, psychologue à l'association « Tibou d'lien » d'Angers - 86 participants dont 82 % habitant le canton - 73 femmes et 13 hommes - 80 parents ▪ Mise en place d'une conférence-débat « Un pré-ado, un ado à la maison, Bienvenue à Adoland ! » - Intervenant : Pierre Poitou, psychologue à « L'école des parents » de Nantes - 80 participants dont 94 % de parents	▪ « Parents d'Aujourd'hui » a réussi à mobiliser un nombre important de parents du canton à travers deux conférences-débats, mais il a aussi su donner l'envie à ces parents de poursuivre l'action pour l'année à venir. ▪ Les parents se sont investis dans la concrétisation des projets, en prenant des initiatives. ▪ Ils ont su prendre en charge l'organisation des deux manifestations en se répartissant les responsabilités. ▪ Le groupe a acquis plus d'autonomie dans la réalisation des actions. (prise de contacts divers, prise de responsabilités...) ▪ Quelques réflexions de parents suite aux conférences : - « <i>C'est rassurant. Le rôle de parent, c'est dur mais c'est normal</i> » - « <i>Je suis déstabilisée, mais c'est très intéressant à méditer, à essayer... Ceci permet de mieux comprendre...</i> » - « <i>C'est réconfortant</i> » - « <i>C'est tellement vrai ce qui est dit, c'est exactement ce que l'on vit à la maison, cela déculpabilise</i> » En ce qui concerne les groupes de parole : ▪ Les deux groupes ont fonctionné différemment. En effet, l'un des groupes a eu plus de difficultés suite à quelques désistements en début d'année. ▪ Globalement, les participants étaient très satisfaits et 46 % d'entre-eux souhaitent se réinscrire pour l'an prochain. ▪ Des liens d'amitié se sont créés au cours de ces soirées et les échanges se sont avérés très fructueux. ▪ Globalement, il semble que ces actions envers les parents répondent à un réel besoin.
PUBLIC VISE		
▪ Les parents de jeunes enfants et/ou d'adolescents ▪ Les grands-parents ▪ Les assistantes maternelles ▪ Toutes les personnes en lien avec les enfants		

PARTENAIRES	MOYENS	ROLE DU CENTRE SOCIAL	PERSPECTIVES 2006
▪ Les professionnels et les associations en lien avec les familles, les enfants... ▪ Les enseignants ▪ La C.A.F. ▪ La D.D.S.S. ▪ La D.D.A.S.S. ▪ La M.S.A. ▪ Les parents	▪ Le personnel du C.S.I. ▪ Une conseillère en Economie Sociale et Familiale de la M.S.A. ▪ La logistique du C.S.I. et de la M.S.A. ▪ Les bénévoles	▪ Soutenir les parents dans leurs réflexions ▪ Soutenir et appuyer l'organisation et la mise en place des lieux, des temps de rencontre et d'information ▪ Communiquer sur ces actions ▪ Faire en sorte que les parents soient acteurs dans l'organisation d'actions les concernant ou les intéressant ▪ Toucher les familles les plus en difficulté, faire en sorte qu'elles se sentent impliquées	▪ Pérennisation du groupe de parole « La parole aux parents » ▪ Trouver une autre forme d'organisation du groupe « Parent d'aujourd'hui » car un essoufflement des participants se fait sentir et une rencontre toutes les 6 semaines semble être trop lourde. Il est donc évoqué l'idée de mettre en place une rencontre annuelle avec les parents afin de mettre en avant leurs besoins et leurs attentes et de définir un programme d'année. Les parents pourraient ainsi s'impliquer plus facilement sur la mise en place d'une action en particulier. ▪ Intéresser d'autres parents à la réflexion, aux thèmes discutés et aux actions mises en place ▪ Développer de nouvelles actions ▪ Développer le partenariat avec les structures travaillant auprès de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence sur le canton

Année de création : 2004

OBJECTIFS	PUBLIC VISE	RESULTATS QUALITATIFS
▪ Offrir en dehors de l'école, l'appui et les ressources dont certains enfants ont besoin pour leur épanouissement scolaire et personnel ▪ Permettre à l'enfant de suivre une scolarité stable et plus largement de lutter contre l'échec scolaire en prenant en compte l'ensemble des difficultés scolaires rencontrées ▪ Valoriser la place des parents dans l'apprentissage et la scolarité de leur enfant ▪ Valoriser et développer des initiatives d'entraide et les pérenniser ▪ Créer des ponts intergénérationnels	▪ <u>Familles du canton</u> : - Les parents - Les enfants (700 au collège et 1 050 au primaire) - 5 communes sont dotées de dispositifs d'accompagnement à la scolarité. Ceux-ci s'organisent plus sous forme d'aide aux devoirs.	▪ Janvier 2005 : rencontre avec des bénévoles du Secours Catholique afin d'étudier avec eux les possibilités de mise en place d'accompagnement scolaire sur la commune de Champtocé sur Loire ainsi que sur les communes environnantes

Rappel de l'intitulé de l'action : **Etat des lieux et mise en place d'actions d'accompagnement scolaire sur le canton**

FAMILLE & PARENTALITE

PARTENAIRES DE L'ACTION	MOYENS	ROLE DU CENTRE SOCIAL	PERSPECTIVES 2006
▪ Le C.S.I. ▪ Les écoles ▪ Les collègues ▪ Les acteurs éducatifs ▪ Les travailleurs sociaux ▪ Les municipalités ▪ Les associations en lien avec les familles et les enfants scolarisés ▪ Les parents ▪ Les acteurs du R.E.A.A.P.	▪ La directrice du C.S.I. ▪ Les bénévoles ▪ Les parents	▪ Rendre visible les actions mises en œuvre sur le canton, les répertorier ▪ Faire un état des lieux de ces actions et de leur fonctionnement ▪ Identifier et évaluer les besoins et les attentes en la matière ▪ Faciliter la mise en place d'actions adaptées répondant à ces besoins ▪ Favoriser la formation des bénévoles ▪ Faire le lien entre les parents, les enfants, les acteurs et les structures concernées ▪ Communiquer sur ces actions, impliquer les parents ainsi que des bénévoles	▪ Mettre à jour l'état des lieux des activités existantes sur le canton ▪ Retravailler sur l'évaluation des besoins ▪ Envisager la mise en place ou l'adaptation d'actions ▪ Proposer des temps de formation aux bénévoles

Année de création : 2005

OBJECTIFS	PUBLIC VISE	RESULTATS QUALITATIFS	PARTENAIRES DE L'ACTION
▪ Disposer d'un lieu et de personnes repères pour l'insertion des adultes ▪ Eviter les situations d'exclusion sociale en plus de l'exclusion professionnelle ▪ Créer et renforcer les liens sociaux entre ceux qui ont du travail et ceux qui n'en ont pas ▪ Orienter les personnes ▪ Développer la solidarité et la reconnaissance	▪ Les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans	▪ Un travail en lien avec l'association A.S.A. s'est mis en place en fin d'année 2005 afin d'évaluer les possibilités de développer des actions en faveur de l'insertion des adultes sur le canton de Saint Georges sur Loire.	▪ Le C.S.I. ▪ L'association A.S.A. : - M.L.A. - « Asalire » - P.I.J. ▪ L'A.N.P.E. ▪ Les associations en lien avec des demandeurs d'emploi et des personnes en situation d'exclusion professionnelle ▪ L'Association Intermédiaire de La Pommeraye

MOYENS	ROLE DU CENTRE SOCIAL	PERSPECTIVES 2006
▪ Le personnel et les bénévoles du C.S.I. ▪ La logistique du C.S.I.	▪ Evaluation des besoins ▪ Recherche de solutions adaptées ▪ Coordination du projet ▪ Prendre en compte l'ensemble des attentes de ces personnes ▪ Orienter ces personnes et faire le lien avec les structures concernées ▪ Communiquer sur les actions mises en place et les moyens disponibles	▪ Etat des lieux et évaluation des besoins avec les différents partenaires du secteur de l'insertion

**APPUI A L'ASSOCIATION « ECLAIR'ÂGE » :
SOUTIEN A L'ACTION « TRANSPORT ADAPTE »**

Fiche N° 15A - 1/2

Année de création : 2003

OBJECTIFS	RESULTATS QUALITATIFS	RESULTATS QUANTITATIFS
▪ Maintenir des personnes dans la vie sociale ▪ Répondre aux besoins essentiels (accéder aux différents services administratifs, médicaux, courses...) ▪ Permettre les rencontres au sein du canton ▪ Favoriser le lien social ▪ Favoriser l'indépendance et l'égalité de tous face aux services ▪ Proposer des services adaptés aux différentes situations individuelles	▪ 12 janvier 2005 : une commission « Transport » traitant de l'intégralité des actions « Transport » avec pour objectif de définir les orientations de chaque projet pour l'année à venir. 10 personnes de 4 communes du canton étaient présentes ▪ 24 juin 2005 : rencontre de quelques personnes du groupe « Transport adapté » avec les directeurs de l'A.F.M. de la résidence « La Forêt » à Saint Georges sur Loire et de la résidence « Les Moncellières » au Fresne sur Loire qui mettent chacun à disposition du projet un véhicule adapté. Lors de cette rencontre, un travail sur les conventions de mise à disposition des véhicules et sur les modalités de mise en place du transport a été réalisé ▪ 13 juillet 2005 : rencontre avec les chauffeurs et les deux établissements mettant les véhicules à disposition afin de définir des modalités d'organisation, l'embauche des chauffeurs et de signer les conventions de mise à disposition ▪ 23 août 2005 : commission « Transport adapté » avec 9 participants pour faire le point sur le budget et les dernières modalités d'organisation ▪ 20 septembre 2005 : l'association « Eclair'âge » annonce au groupe que le conseil d'administration a accepté de prendre en charge ce projet au sein de sa structure, le C.S.I. restant en soutien très important de l'action. Le groupe travaille sur l'organisation du démarrage de l'action, la réalisation d'outils de communication et d'information pour l'ensemble des personnes concernées. ▪ 11 octobre 2005 : démarrage de l'action et mise en place du premier transport à destination de la commune de Chalonnes sur Loire ▪ 15 novembre 2005 : réalisation d'un film avec des personnes en fauteuil volontaires afin de présenter le fonctionnement du transport et de permettre aux personnes susceptibles d'être intéressées de mieux visualiser le fonctionnement de celui-ci ▪ 29 novembre 2005 : préparation avec quelques personnes du groupe « Transport adapté », d'une rencontre avec l'ensemble des personnes en fauteuil du canton ▪ 5 décembre 2005 : rencontre avec l'ensemble des personnes en fauteuil du canton (24 personnes présentent dont des résidents de l'A.F.M.). <u>Objectifs de cette rencontre</u> : présentation du transport aux personnes concernées par l'intermédiaire du film et échanges sur les besoins et les attentes de ces personnes afin de mieux adapter le transport à ceux-ci. <u>De nouvelles attentes ont été exprimées</u> : organiser des sorties à caractère culturel et de loisirs sur le canton et en dehors du canton (Angers) tout en conservant quelques sorties à destination des marchés et supermarchés → Grande implication des personnes concernées dans l'organisation et le fonctionnement du transport	D'octobre à décembre 2005 : ▪ 8 transports d'organisés ▪ 7 transports ont du être annulés par manque de personnes intéressées ▪ 10 personnes en fauteuil transportées au total et 3 accompagnateurs ▪ Le véhicule de la résidence « Les Moncellières » a été utilisé 3 fois contre 5 pour celui de l'A.F.M. de la résidence « La Forêt » ▪ Les communes desservies ont été Champtocé sur Loire, Saint léger des Bois et Saint Georges sur Loire. ▪ 7 rencontres ont eu lieu dans le cadre du groupe projet « Transport adapté ».
PUBLIC VISE		
▪ Les personnes handicapées : environ 30 personnes sont en fauteuil sur le canton (hors établissements spécialisés)		

Rappel de l'intitulé de l'action : Appui à l'association « Eclair'Âge » : soutien à l'action « Transport adapté »

PARTENAIRES	MOYENS	ROLE DU CENTRE SOCIAL	PERSPECTIVES 2006
▪ L'A.F.M. de la résidence « La Forêt » à Saint Georges sur Loire ▪ La résidence « Les Moncellières » au Fresne sur Loire ▪ La maison de retraite de La Possonnière ▪ Le C.L.H. ▪ La M.S.A. ▪ L'A.P.F. ▪ Les associations locales ▪ Le S.I.R.S.G. ▪ Les communes et les élus ▪ L'A.I.L.	▪ Le personnel et les bénévoles du C.S.I. ▪ Une assistante sociale de la M.S.A. ▪ La logistique du C.S.I. et de la M.S.A. ▪ Le S.I.R.S.G. ▪ La M.S.A. ▪ Les usagers du service ▪ Le Conseil Général ▪ Angers Loire Métropole ▪ Les autres financeurs à définir	▪ Mise en avant des besoins et des attentes ▪ Appui méthodologique et technique dans l'élaboration du projet ▪ Suivi de projet ▪ Soutien dans la recherche de financements ▪ Coordination de l'action	▪ Adaptation du transport en fonction des attentes des personnes exprimées en fin d'année ▪ Rencontre des financeurs afin d'étudier les possibilités de transport sur Angers ▪ Communication et information auprès des personnes concernées ▪ Travail sur l'organisation des transports (plannings...) et implication des membres du groupe dans cette organisation

Année de création : 2004

OBJECTIFS	RESULTATS QUANTITATIFS	RESULTATS QUALITATIFS
▪ Maintenir des personnes dans la vie sociale ▪ Répondre aux besoins essentiels (accéder aux différents services administratifs, médicaux, courses...) ▪ Permettre les rencontres au sein du canton ▪ Favoriser le lien social ▪ Favoriser l'indépendance et l'égalité de tous face aux services ▪ Proposer des services adaptés aux différentes situations individuelles	▪ 12 janvier 2005 : une commission « Transport » traitant de l'intégralité des actions « Transport » avec pour objectif de définir les orientations de chaque projet pour l'année à venir. 10 personnes de 4 communes du canton étaient présentes. ▪ 4 février 2005 : rencontre avec l'ensemble des bénévoles du transport afin de faire un point sur le fonctionnement après 4 mois de fonctionnement : organisation matérielle, échanges sur le fonctionnement. Les 26 bénévoles présents étaient satisfaits du fonctionnement et aucune difficulté particulière n'a été évoquée. ▪ Le transport solidaire s'est mis en place en octobre 2004. Un bilan de son fonctionnement a été réalisé en décembre 2005 : - 345 transports - 10 909 Kms parcourus - 93 personnes transportées sur 141 adhérents - Sur les 47 bénévoles : ➢ 42 ont fait au moins un transport ➢ 5 n'ont fait aucun transport (<i>1 d'Ingrandes sur Loire, 1 de Saint Jean de Linières, 2 de Saint Léger des Bois, 1 de Saint Martin du Fouilloux</i>) - Les destinations 65 % des transports sont hors canton, 12 % dans le canton (hors commune d'habitation) et 23 % dans la commune d'habitation. - Les motifs de déplacements : 202 déplacements ont été effectués pour des visites médicales, 73 pour effectuer des courses ou aller au marché, 31 pour se rendre à une visite amicale ou familiale, les autres motifs de déplacements sont variés (administration, lieu de formation, de travail...)	▪ Les bénévoles sont très satisfaits des services qu'ils peuvent rendre dans le cadre du transport. Ils apprécient : la souplesse du transport, la disponibilité dont font preuve tous les bénévoles, l'aide apportée aux personnes, le soutien et la qualité du service rendu. ▪ Cette action correspond à ce qu'ils attendaient car les personnes transportées sont très heureuses de ce transport et celui-ci permet à la fois aux bénévoles et aux utilisateurs du service de connaître de nouvelles personnes, de créer des liens.
PUBLIC VISE		
▪ Les personnes à mobilité réduite du canton (personnes âgées...) ▪ Les personnes ne disposant pas de moyen de locomotion ou ne pouvant utiliser les moyens de locomotion existants		

Rappel de l'intitulé de l'action : Appui à l'association « Eclair'âge » : soutien à l'action « Transport solidaire »

PARTENAIRES	MOYENS	ROLE DU CENTRE SOCIAL	PERSPECTIVES 2006
▪ La M.S.A. ▪ Les associations locales ▪ Le S.I.R.S.G. ▪ Les communes et les élus	▪ Les bénévoles du transport des différentes communes du canton ▪ Le personnel du C.S.I. ▪ Les bénévoles de l'association « Eclair'âge » ▪ Une assistante sociale de la M.S.A. ▪ La logistique du C.S.I. et de la M.S.A.	▪ Mise en avant des besoins et des attentes ▪ Appui méthodologique et technique dans le fonctionnement du projet (prise des inscriptions, mise à jour du fichier de bénévoles...) ▪ Réalisation des bilans de l'action avec les bénévoles ▪ Animation et organisation des rencontres avec les bénévoles ▪ Suivi et coordination de l'action ▪ Adaptation de l'action si nécessaire en lien avec l'association « Eclair'âge » ▪ Communication et information sur l'action	▪ Pérenniser l'action ▪ Mobiliser de nouveaux bénévoles ▪ Permettre au plus grand nombre de personnes d'avoir accès à ce service ▪ Adapter ce service aux nouveaux besoins et attentes des personnes (analyse de l'existant) ▪ Développer la communication ▪ Permettre à des bénévoles de s'impliquer davantage dans l'organisation même et dans le suivi de l'action

Année de création : 2004

OBJECTIFS	RESULTATS QUANTITATIFS	RESULTATS QUALITATIFS
▪ Favoriser le maintien à domicile ▪ Informer sur les services du canton à disposition des personnes âgées, les dispositifs en faveur de ces personnes... ▪ Favoriser le travail en partenariat des professionnels travaillant autour du maintien à domicile ▪ Maintenir des personnes dans la vie sociale	▪ L'association « Equip'âge » qui gère le C.L.I.C. sur le territoire de Chalonnes sur Loire a accepté une extension de celui-ci sur le canton de Saint Georges sur Loire. ▪ Plusieurs démarches et rencontres ont eu lieu auprès de l'association « Equip'âge ». ▪ 12 décembre 2005 : présentation du projet C.L.I.C. au S.I.R.S.G. et proposition d'une participation financière des communes du canton à hauteur de 2 € par habitant de plus de 60 ans. ▪ De septembre à décembre 2005 : - rencontre des partenaires concernés afin d'évaluer avec eux les apports d'une telle structure pour les personnes concernées ainsi que pour le travail en partenariat des professionnels - réalisation d'un répertoire des services à destination des personnes âgées sur le canton et ses environs	▪ Fin 2005 : une partie des communes du canton ont déjà accepté le projet
PUBLIC VISE		
▪ Les personnes de plus de 60 ans		

Rappel de l'intitulé de l'action : Appui à l'association « Eclair'âge » : soutien à l'action « C.L.I.C. »

PARTENAIRES	MOYENS	ROLE DU CENTRE SOCIAL	PERSPECTIVES 2006
▪ La M.S.A. ▪ Les travailleurs sociaux ▪ Les associations locales ▪ Le S.I.R.S.G. ▪ Les communes et les élus ▪ L'association « Equip'âge » de Chalonnes sur Loire	▪ Le personnel du C.S.I. ▪ Les bénévoles de l'association « Eclair'âge » ▪ La logistique du C.S.I.	▪ Mise en avant des besoins et des attentes ▪ Appui méthodologique et technique dans la mise en place du projet ▪ Communication et information sur l'action ▪ Lien avec les partenaires, élus...	▪ Continuer de définir l'organisation avec l'hôpital local de Saint Georges sur Loire ▪ Recrutement d'un professionnel par l'association « Equip'âge » de Chalonnes sur Loire ▪ Permettre au plus grand nombre de personnes d'avoir accès à ce service ▪ Développer l'information et la communication

ASSOCIATIONS

Année de création : 2003

OBJECTIFS	PUBLIC VISE	RESULTATS QUANTITATIFS	RESULTATS QUALITATIFS
▪ Mettre en place un outil permettant de simplifier et de moderniser les procédures de déclarations sociales et de paiements des associations de moins de 10 salariés du domaine social, sportif et culturel ▪ Alléger la charge de travail des associations ▪ Décharger les bénévoles d'un certain nombre de tâches administratives ▪ Permettre au C.S.I. de créer des liens avec les associations	▪ Les associations de moins de 10 salariés	▪ 4 associations adhérentes dans le cadre d'Impact Emploi Association : les associations A.S.S.L.B. Tennis de Saint Léger des Bois, « Eclair'âge » du canton de Saint Georges sur Loire, Judo club de Saint Georges sur Loire, Syndicat d'Initiative de Savennières utilisent ce service pour 5 salariés au total.	▪ Communication de ce service à travers des articles dans le journal d'informations cantonal « A la cantonade » et lors des rencontres aux associations ▪ Ce service permet au C.S.I. de prendre contact avec les associations et de créer des liens au-delà du service lui-même.

ASSOCIATIONS

Rappel de l'intitulé de l'action : Impact Emploi Associations

Fiche N° 18 - 2/2

PARTENAIRES	MOYENS	ROLE DU CENTRE SOCIAL	PERSPECTIVES 2006
▪ L'U.R.S.S.A.F. ▪ Les associations	▪ Le personnel du C.S.I. ▪ La logistique du C.S.I.	▪ Prise en charge des bulletins de salaires des salariés des associations et des déclarations à partir des éléments fournis par l'association. Le C.S.I. occupe le rôle de « Tiers de confiance » servant d'interface entre les associations, les organismes sociaux et fiscaux et les partenaires du projet.	▪ Continuer la communication sur le service proposé ▪ Travailler en lien avec différentes associations dans le cadre de ce projet ▪ Répondre aux attentes des associations demandeuses ▪ Permettre à d'autres associations de bénéficier de ce service

Année de création : 2004

OBJECTIFS	RESULTATS QUANTITATIFS	RESULTATS QUALITATIFS
▪ Soutenir et appuyer les associations dans leur quotidien et/ou sur des actions plus précises afin de : - faciliter le rôle des bénévoles dans leur fonction - faciliter la mise en place d'actions et de projets - permettre le développement des associations et de leurs activités	▪ Le C.S.I. a été en contact avec une trentaine d'associations. ▪ Travail partenarial (exemple : « Atouts Jeunes », réflexion sur la mise en place d'un Contrat Temps Libres, sur la mise en place d'un « transport adapté », sur la mise en place d'un lieu d'accueil pour l'insertion des adultes, sur la mise en place d'un C.L.I.C...) avec une quinzaine d'entre elles ▪ Soutien méthodologique et technique auprès d'une dizaine d'associations (Impact Emploi Associations, mise en place de projets, soutien logistique, secrétariat...) ▪ Information et communication : - régulièrement et à la demande par le biais du journal cantonal d'informations du C.S.I. « A la cantonade » : 15 associations ont diffusé un article dans ce journal - des associations ou des particuliers ont bénéficié d'informations concernant la création d'une association, la législation dans le cadre d'une association...	Le C.S.I. a apporté son soutien aux bénévoles et/ou aux salariés d'associations dans différents domaines : ▪ Appui méthodologique et technique : - réalisation et prêts de documents et d'outils pédagogiques - secrétariat (envoi de comptes-rendus et de convocations, photocopies...) - réalisation des bulletins de salaires et déclarations des cotisations sociales dans le cadre d'Impact Emploi Associations ▪ Soutien à la mise en place de projets et à l'organisation des actions de l'association ▪ Conseil dans la gestion des ressources humaines ▪ Appui dans la mise en place d'un budget prévisionnel et dans une demande de financement De manière générale, le C.S.I. commence à être mieux connu des associations. Les liens établis au départ pour un appui technique à l'association se développent facilement vers la mise en place de projets communs.
PUBLIC VISE		
▪ Les bénévoles des associations et les salariés quand il y en a		

Rappel de l'intitulé de l'action : Soutien à la vie associative : P.A.I.A.

ASSOCIATIONS

MOYENS	ROLE DU CENTRE SOCIAL	PERSPECTIVES 2006
▪ Le personnel du C.S.I. ▪ Les bénévoles	▪ Soutenir les associations dans : - leur organisation interne - la recherche de financements, le montage de projets, la mise en place d'actions, le développement de la structure ▪ Soutenir les bénévoles, faciliter leur rôle et leur fonction ▪ Faire connaître et communiquer sur les objectifs et les actions de l'association ▪ Créer des liens entre les associations ▪ Faciliter la mise en place de projets communs entre les associations elles-mêmes et les associations et le C.S.I.	▪ Développer davantage la communication sur le soutien que le C.S.I. peut apporter aux associations car son rôle n'est pas toujours bien compris ▪ Continuer à rencontrer les associations de chaque commune et faire une étude plus fine des besoins des associations afin d'adapter le soutien que le C.S.I. peut réaliser ▪ Formaliser des outils d'accompagnement des associations (ex : fiche sur « comment créer son association »...) dans le cadre d'une labellisation comme lieu ressource M.A.I.A. (Mission d'Accueil et d'Information des Associations) ▪ Permettre à un plus grand nombre d'associations de bénéficier du soutien du C.S.I. ▪ Développer davantage le travail partenarial avec les associations ▪ Mettre en place une plaquette d'information du rôle du C.S.I. auprès des associations

Année de création : 2003

OBJECTIFS	PUBLIC VISE par le projet	RESULTATS QUANTITATIFS / à la commission « Communication »	RESULTATS QUALITATIFS
▪ Favoriser une identité cantonale sur le secteur du C.S.I. ▪ Favoriser le lien social entre les différentes communes ▪ Informer sur les projets des commissions, le C.S.I., les associations, les manifestations et actions ayant lieu sur le canton ▪ Développer et créer un lien entre les communes ▪ Créer un support d'expression pour les associations locales ▪ Favoriser la participation des habitants dans les activités du C.S.I., des associations... ➤ le bureau du centre social a souhaité privilégier le journal comme mode de communication auprès de la population.	▪ L'ensemble des habitants du canton ▪ Les associations du canton	▪ 7 rencontres de la commission « Communication » ont eu lieu avec 4 personnes en moyenne ▪ 1 rencontre avec les élus chargés de la communication au sein de leur commune a été organisée en septembre 2005. 11 personnes y ont assisté de 7 communes différentes.	▪ Réalisation de 3 numéros du journal d'informations « A la cantonade » distribués à 6 500 exemplaires : - février, mars, avril et mai 2005 - juin, juillet, août, septembre 2005 - octobre, novembre, décembre 2005 et janvier 2006 ▪ Mise à jour régulière du site Internet ▪ Ces outils et plus particulièrement le journal ont de bonnes répercussions sur la connaissance du C.S.I. et des associations qui y font paraître des articles. ▪ Des contacts avec les habitants sont établis grâce à cela. ▪ Les retours sont très positifs et satisfaisants. ▪ Le nombre de bénévoles de la commission « Communication » est de moins en moins important. Il est nécessaire d'en mobiliser de nouveaux.

PARTENAIRES	MOYENS	ROLE DU CENTRE SOCIAL	PERSPECTIVES 2006
▪ La M.S.A. ▪ La C.A.F. (prestation d'animation globale) ▪ Le S.I.R.S.G. ▪ Le Crédit Mutuel	▪ Les moyens logistiques et le personnel du C.S.I. ▪ Les bénévoles du C.S.I. ▪ Personne chargée du développement de la vie associative sur Saint Georges sur Loire	▪ Appui méthodologique et technique dans la mise en page du journal et du site Internet ▪ Actualisation du site Internet ▪ Lien entre le travail des commissions et le journal ainsi que le site Internet ▪ Lien entre les associations, les communes et les outils mis en place	▪ Poursuite de l'édition du journal et l'élaboration du site Internet ▪ Amélioration de ces outils par rapport aux attentes et remarques des habitants concernés ▪ Continuer l'état des lieux de la distribution des journaux communaux sur le canton afin d'optimiser la distribution de ces journaux avec celui de « A la cantonade » ▪ Mobilisation de nouvelles personnes en développant un lien plus fort avec les communes

Année de création : 2002

OBJECTIFS	PUBLIC VISE	RESULTATS QUANTITATIFS	RESULTATS QUALITATIFS
▪ Développer l'information ▪ Favoriser l'implication des habitants dans la vie associative, culturelle, sociale et sportive des différentes communes ▪ Permettre aux habitants de dépasser les frontières de leur commune ▪ Faire connaître tout ce qui existe au niveau associatif, culturel, sportif, social ▪ Valoriser ces services et les associations existants	▪ L'ensemble des habitants du canton ▪ Les différentes associations du canton	▪ 38 guides sont répartis dans les différentes communes du canton et sont à disposition des habitants : mairies, bibliothèques, foyers de jeunes, collèges, P.I.J... ▪ Des mémos communaux répertoriant les coordonnées des associations sont à disposition des habitants dans différents lieux du canton.	▪ Guide cantonal : - Les guides sont plus ou moins consultés par les personnes. - Ceux-ci ne sont pas toujours mis en valeur dans les lieux où ils se trouvent. - Les guides se révèlent tout de même être de bons outils d'informations des nouveaux habitants et facilitent la recherche des associations à thèmes (football, dessin..) sur le canton. ▪ Mémo cantonal : - Support intéressant, format de poche facile à emporter et distribué à tous les personnes du canton

Rappel de l'intitulé de l'action : **Guide cantonal des sports, loisirs, services & associations**

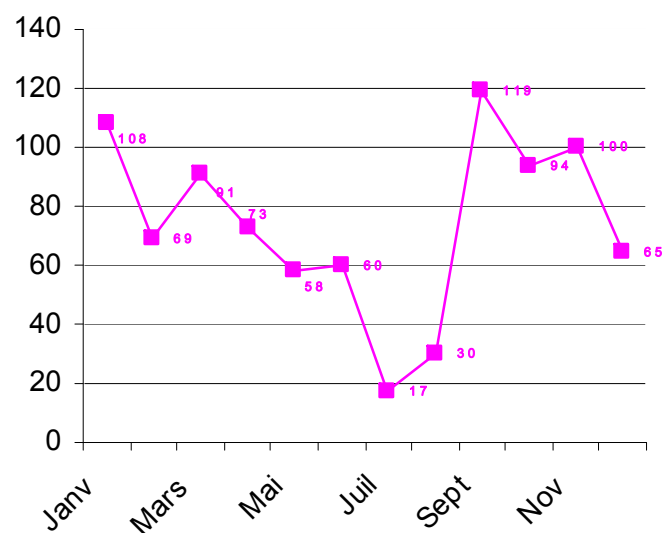
PARTENAIRES	MOYENS	ROLE DU CENTRE SOCIAL	PERSPECTIVES 2006
▪ Les mairies ▪ La personne chargée du développement de la vie associative sur St Georges sur Loire ▪ La M.S.A. ▪ Le S.I.R.S.G. ▪ Les associations du canton	▪ La M.S.A. ▪ Le S.I.R.S.G. ▪ La C.A.F. (prestation d'animation globale) ▪ Le personnel et les bénévoles du C.S.I.	▪ Recensement des informations ▪ Actualisation du guide ▪ Contact avec les associations ▪ Mise en page	▪ Actualisation du guide et diffusion dans les différentes communes tous les deux ans ▪ Pérennisation et actualisation du mémo

OBJECTIFS	PUBLIC VISE	RESULTATS QUALITATIFS	PERSPECTIVES 2006
- Le C.S.I. accueille le public dans ces locaux (mis à disposition par la mairie de Saint Georges sur Loire) le : Lundi de 10h à 12h30 /14h à 18h30 Mercredi de 9h à 12h30 /14h à 17h30 Jeudi de 9h à 12h30 /14h à 17h30 Vendredi de 9h à 16h - Cet accueil a pour objectif de : - identifier les demandes, - accueillir, informer les habitants dans leur recherche, - orienter vers la personne ou le service concerné, - assurer l'accueil téléphonique, - faire le lien avec les associations et les services des 10 communes du canton.	- Les habitants - Les associations - Les collectivités - Les partenaires associatifs	- Les locaux ne sont plus adaptés aux activités du C.S.I. : - Le lieu n'est pas accessible aux personnes en fauteuil et difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite. - Peu de possibilités d'affichage - Impossibilité de faire des réunions par manque de place dans les locaux - Les personnes paraissent satisfaites d'avoir un lieu ressource qui leur permette de s'informer sur un certain nombre de chose, sur la vie des communes, du canton. - Le C.S.I. est reconnu. Malgré cela le C.S.I. a connu une baisse de la fréquentation notamment du au fait que des travaux ont été réalisés durant plusieurs mois devant les locaux empêchant ainsi la circulation et le stationnement des visiteurs. - Les personnes n'hésitent pas à revenir plusieurs fois pour différents renseignements. - Réflexion sur la mise en forme d'une maquette de plaquette du C.S.I.	- Déménagement du C.S.I. dans des locaux plus adaptés et plus grands. Ainsi, un accueil avec possibilité de consulter sur place différentes documentations, ouvrages... et possibilité de mettre à disposition des habitants et des associations un ordinateur avec une connexion Internet, de faire des réunions dans une salle adaptée au sein du C.S.I. - Nécessité de travailler sur la communication afin d'éviter les confusions entre le C.S.I. et la Maison des Services Sociaux - Réalisation d'une nouvelle plaquette du C.S.I. - Rencontre avec le personnel d'accueil des mairies afin de les informer sur le rôle et les actions du C.S.I. et de faciliter l'orientation des personnes vers le C.S.I. - Information sur le C.S.I. - Diffusion de l'information le concernant

RESULTATS QUANTITATIFS

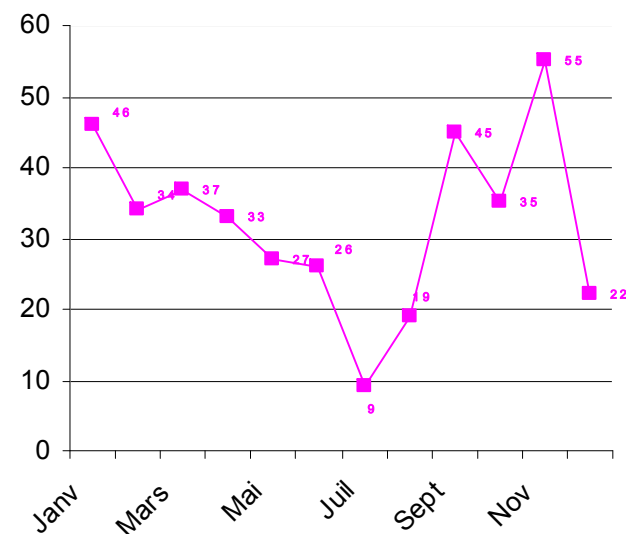
Fréquentation du Centre Social de janvier à décembre 2005

Accueil téléphonique



884 accueils téléphoniques
en 2005

Accueil physique



388 accueils physiques
en 2005

Année de création : 2004

OBJECTIFS	PUBLIC VISE	RESULTATS QUANTITATIFS	RESULTATS QUALITATIFS
▪ Favoriser les liens et les rencontres entre les habitants du canton ▪ Développer les déplacements intercommunaux ▪ Favoriser la circulation et l'échange des différents savoirs ▪ Permettre la découverte de nouvelles activités culturelles, de loisirs...	▪ Tous les habitants du canton	▪ 19 ateliers se sont déroulés au cours de l'année 2005 toutes les semaines et demi ▪ 36 personnes ont participé à ces échanges représentant 6 communes du canton et 2 communes hors canton. ▪ Les ateliers divers réunissaient en moyenne 7 personnes (11 au maximum et 4 au minimum).	▪ Les savoirs échangés sont essentiellement manuels (mosaïque, création de bijoux, pêle-mêle, cartonnage, broderie, décoration de Noël...) et culinaires (flamiche, truffes...) ▪ Satisfaction quant au nombre de personnes participantes et au contenu et à la qualité des échanges : « l'ambiance est bonne et il y a de bons échanges d'idées ». ▪ De nouveaux habitants sont venus rejoindre le groupe, d'autres sont partis : le renouvellement des participants se fait bien. ▪ Valorisation des savoirs et des compétences

PARTENAIRES	MOYENS	ROLE DU CENTRE SOCIAL	PERSPECTIVES 2006
▪ Les habitants	▪ Les bénévoles ▪ Le personnel du C.S.I. ▪ Les intervenants selon les thématiques spécifiques	▪ Appui logistique et organisationnel ▪ Communication	▪ Renouveler les thèmes des échanges et mobiliser de nouveaux participants ▪ Développer la communication ▪ Permettre la mise en place d'échanges individuels sur d'autres thèmes (apprentissage d'un instrument de musique...) ▪ Mise en place d'échanges de savoirs du soir afin de répondre à plusieurs demandes de la part de personnes qui ne sont pas disponibles en journée

OBJECTIFS	PUBLIC VISE	RESULTATS QUANTITATIFS	RESULTATS QUALITATIFS
▪ Permettre aux personnes qui le souhaitent de se former à l'outil informatique à moindre coût ▪ Favoriser les liens et les rencontres entre les habitants du canton ▪ Développer les déplacements intercommunaux ▪ Favoriser la circulation et l'échange des différents savoirs dans la mesure où les animateurs sont tous bénévoles	▪ Tous les habitants du canton	▪ 6 animateurs bénévoles participent à l'organisation et au fonctionnement de ces ateliers informatique. <u>Cours d'initiation :</u> ▪ Mise en place de 3 groupes d'initiation à l'informatique (de 8 à 12 séances) dans deux communes différentes : Ingrandes sur Loire et Saint Martin du Fouilloux. ▪ 30 personnes ont participé à ces cours en 2005 de 7 communes du canton. <u>Séances à thème :</u> ▪ 7 séances ont été organisées sur les thèmes suivants : traitement de l'image, Internet, PowerPoint, sécurité anti-virus. ▪ 31 personnes de 8 communes du canton ont participé à ces rencontres.	▪ Ces ateliers ont favorisé les rencontres de nouvelles personnes, des co voiturages se sont organisés. ▪ Les personnes ont pu acquérir de nouvelles connaissances et dédramatiser l'outil informatique. ▪ Mixité des âges des participants ▪ Les personnes plus âgées qui participent souhaitent rester en lien avec les évolutions actuelles, avoir le même langage que leurs petits enfants. ▪ Les participants souhaitent continuer et développer davantage leurs connaissances dans ce domaine. ▪ De nouveaux animateurs sont venus rejoindre le groupe. ▪ Des personnes ont dû être refusées par manque de place dans les cours d'initiation. ▪ Grande convivialité dans les groupes

PARTENAIRES	MOYENS	ROLE DU CENTRE SOCIAL	PERSPECTIVES 2006
▪ Les habitants	▪ Les bénévoles ▪ Le personnel du C.S.I. ▪ Les intervenants selon les thématiques spécifiques	▪ Appui logistique et organisationnel ▪ Communication	▪ Mobiliser d'autres bénévoles animateurs ▪ Pérenniser les actions ▪ Créer de nouveaux groupes d'initiation pour répondre à la demande



RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RESULTAT au 31 décembre 2005

Approuvé par l'Assemblée Générale du 19 avril 2006 à Saint Germain des Prés

Compte des CHARGES				2005	Compte des PRODUITS				2004		
ACHATS	602250	Fournitures de bureau		1 599.05	REMUNERATION DES SERVICES.	706100	Participation des usagers		1 785.60		
	602260	Fournitures d'activités		153.89		706200	Prestation Impact Emploi		135.00		
	603225	Variation stock fourn. bureau		-2 477.27	Total REMUNERATION DE SERVICES					<u>1 920.60</u>	
	606110	Eau		65.82	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	741100	Subvention ETAT - FONJEP		3 630.50		
	606120	Electricité		1 178.50		741200	Subvention ETAT – REAAP		2 300.00		
	606300	Fournitures Petit équipements et entretien		530.70		741300	Subvention ETAT – MAIA		1 000.00		
	606400	Fournitures administratives		67.62		743100	Subvention Conseil Général		1 300.00		
	608000	Frais accessoires d'achat		82.71		744100	SIVM - Subvention Communes Pilotage CSI		43 252.50		
	Total ACHATS			<u>1 201.02</u>		745100	SIVM - Prestation CAF 11 %		11 045.79		
				746100		SIVM - Prestation CNAF 40 %		40 166.54			
				748100	Subvention de fonctionnement MSA		85.22				
					Total SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					<u>102 780.56</u>	
SERVICES EXTERIEURS	613200	Location immobilière		625.00	AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR.	752100	Contrepartie charges supplétives (locaux)		5 200.00		
	613500	Location mobilière		680.02		752200	Contrepartie charges supplétives (entretien locaux)		423.60		
	615630	Maintenance informatique		420.99		756000	Cotisations des adhérents		480.00		
	616100	Assurances multirisques		214.19		758000	Produits divers de gestion courante		0.51		
	618100	Documentation générale		479.02		758510	Contribution Crédit Mutuel		300.00		
Total SERVICES EXTERIEURS				<u>2 419.22</u>	Total AUTRES PROD. DE GESTION COUR					<u>6 404.11</u>	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	622600	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		2 258.98	PRODUITS FINANCIERS	765000	Escompte obtenu		1.77		
	623700	Publication (A la Cantonade)		5 775.67		768100	Intérêts du livret		780.72		
	625100	Voyages et déplacements		1 140.07	Total PRODUITS FINANCIERS					<u>782.49</u>	
	625600	Missions		9.00	PRODUITS EXCEPTIONNELS	778800	Produits exceptionnels divers		716.00		
	625700	Réceptions		626.07		Total PRODUITS EXCEPTIONNELS					<u>716.00</u>
	626100	Internet		239.30	REPRISE SUR AMORT. ET PROV.	781120	Reprise s/amort des immobilisations corporelles		109.85		
	626300	Affranchissements		1 533.17		781500	Reprise s/prov pour risque et charge		139.00		
	626500	Téléphone		903.05		789400	Report sur subvention attribuée		1 364.27		
	627000	Services bancaires et assimilés		27.48		Total REPRISE SUR AMORT ET PROV.					<u>1 613.12</u>
	628100	Cotisations		2 065.00		TRANSFERT DE CHARGES	791000	Transfert de charges d'exploitation		911.67	
	628200	Travaux de reprographie		112.10			Total TRANSFERT DE CHARGES				
	628601	Frais de formation Sabrina		25.30							
	628700	Divers		968.38							
	Total AUTRES SERVICES EXTERIEURS				<u>15 683.57</u>						
IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSI.	633300	Participation employeur formation profes.		1 360.50							
Total IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSI				<u>1 360.50</u>							
CHARGES DE PERSONNEL	641100	Salaires du personnel		50 299.34							
	641200	Congés payés		262.00							
	641300	Prime et gratification		193.26							
	645100	Cotisations patronales URSSAF		13 144.34							
	645310	Cotisations patronales CPM Retraite		2 697.68							
	645311	Cotisations patronales CPM Prévoyance		993.18							
	645320	Cotisations patronales CIPC Retraite		932.21							
	645400	Cotisations patronales ASSEDIC		2 217.54							
	647500	Médecine du travail		261.97							
	Total CHARGES DE PERSONNEL				<u>71 001.52</u>						
AUTRES CHARGES DE GESTION COUR.	651600	Droits d'auteur SACEM		56.14							
	652100	Charges supplétives (locaux)		5 200.00							
	652200	Charges supplétives (entretien locaux)		423.60							
	658000	Charges diverses de gestion courante		4.34							
Total AUT. CHARGES DE GEST. COUR.				<u>5 684.08</u>							
CHARGES FINANCIERES	661600	Intérêts bancaires (agios)		11.25							
Total CHARGES FINANCIERES				<u>11.25</u>							
CHARGES EXCEPTIONNELLES	675200	Valeur nette sur immobilisation corporelle		11.89							
Total CHARGES EXCEPTIONNELLES				<u>11.89</u>							
DOTATIONS AUX AMORT. ET AUX PROV.	681120	Dot. aux amortissement sur immo. corporelle		2 527.56							
	681500	Dot. aux prov. p/risque-charge		269.00							
Total DOT. AUX AMORT. ET AUX PROV.				<u>2 796.56</u>							
	689400	Engagement à réaliser/subv. attribuée		1 822.05							
TOTAL DES CHARGES				<u>101 991.66</u>	TOTAL DES PRODUITS					<u>115 128.54</u>	
Excédent				<u>13 136.88</u>							
TOTAL GENERAL				<u>115 128.54</u>	TOTAL GENERAL					<u>115 128.54</u>	

BILAN au 31 décembre 2005

Approuvé par l'Assemblée Générale du 19 avril 2006 à Saint Germain des Prés

N° de compte	Intitulés	BRUT	Amort./Prov.	NET
ACTIF				
Immobilisations				
205000	Concessions et droits similaires	3 125.35	2 635.07	490.28
218000	Autres immobilisations corporelles	184.98	67.87	117.11
218300	Matériel de bureau et informatique	4 699.47	3 010.04	1 689.43
	Total Actif immobilisé	8 009.80	5 712.98	2 296.82
Stocks et en cours				
322500	Stocks fournitures de bureau			1 099.03
Créances				
409700	Fournisseurs - avoirs			14.46
448720	Habitat Formation - Pdt à recevoir			228.30
448740	SIVM - CAF 11 % à recevoir			966.13
448750	SIVM - CNAF 40 % à recevoir			13 159.03
468700	Produits à recevoir			546.67
Disponibilités				
512100	Banque Crédit Mutuel - Compte chèque			1 686.82
512200	Banque Crédit Mutuel - Compte livret			38 145.29
512300	Banque Crédit Mutuel - Compte Atouts Jeunes			19.04
53000	Caisse			194.10
Charges constatées d'avance				
486000	Charges constatées d'avance			703.67
	Total actif circulant			56 762.54
TOTAL ACTIF		8 009.80	5 712.98	59 059.36

N° de compte	Intitulés	
PASSIF		
Fonds associatif sans droit de reprise		
102300	Subv. d'investis. affectées aux biens renouv.	5 386.14
Réserves		
106830	Réserve de trésorerie	11 267.27
Affectation au projet associatif		
194000	Fonds dédiés/subv. de fonctionnement	2 072.10
Report à nouveau		
110000	Report à nouveau	10 469.99
Résultat comptable		
120000	Résultat de l'exercice - excédent	13 136.88
	Total Fonds propres	42 332.38
Provisions pour risques et charges		
158000	Autres provisions pour charges	269.00
	Total Provisions risques et charges	269.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000	Fournisseurs	826.96
408100	Fournisseur - factures non parvenues	2.29
Dettes fiscales et sociales		
428200	Dettes provisionnées pour CP	2 952.00
438200	Charges sociales à payer/CP	1 313.28
438600	Organismes sociaux - charges à payer	10 974.65
448610	Habitat formation - charges à payer	333.86
Autres dettes		
468600	Charges à payer	51.83
Produits constatés d'avance		
487000	Produits constatés d'avance	3.09
	Total dettes	16 457.96
TOTAL PASSIF		59 059.36

BUDGET PREVISIONNEL 2006

Approuvé par l'Assemblée Générale du 19 avril 2006 à Saint Germain des Prés

	CHARGES								
	N° de compte	Intitulés	BP 2006	AFFECTATION DES CHARGES			DETAIL DES CHARGES		
				Pilotage	Logistique	Activités	CSI	Coord. CTL	Coord. CE
ACHATS	602250	Fournitures de bureau	2 992		2 992	0	2 500	400	92
	602260	Fournitures d'activités	1 450		450	1 000	150	1 300	0
	606110	Eau	70		70	0	70	0	0
	606120	Electricité	1 200		1 200	0	1 200	0	0
	606300	Fournitures, petit équipement et entretien	600		600	0	600	0	0
	606400	Fournitures administratives	400		100	300	100	300	0
	608000	Frais accessoire d'achat	60		60	0	60	0	0
		TOTAL ACHATS	6 772		5 672	1 300	4 680	2 000	92
SERVICES EXTERIEURS	613200	Locations immobilières	6 000		6 000	0	4 000	2 000	0
	613500	Locations mobilières	1 000		1 000	0	1 000	0	0
	615200	Entretien et réparations sur biens mobiliers	100		100	0	100	0	0
	615630	Maintenance informatique	600		600	0	500	100	0
	616100	Assurances multirisques	600		600	0	600	0	0
	618100	Documentation générale	850	700		150	700	150	0
		TOTAL SERVICES EXTERIEURS	9 150	700	8 300	150	6 900	2 250	0
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	622601	Honoraires expert comptable	2 000	2000		0	2000	0	0
	623100	Annonces et insertions	100	100		0	100	0	0
	623700	Publications (A la Cantonade)	8 000	8 000		0	8 000	0	0
	625100	Voyages et déplacements	3 900	2 400	0	1 500	2 200	1 500	200
	625600	Missions	50	50	0	0	50	0	0
	625700	Réceptions	350	350	0	0	350	0	0
	626100	Internet	250		250		250	0	0
	626300	Affranchissements	2 380		2 380		1 800	500	80
	626500	Téléphone	1 600		1 600		1 100	500	0
	627000	Services bancaires et assimilés	30		30		30	0	0
	628100	Cotisations	2 300	2 300	0	0	2 300	0	0
	628200	Travaux de reprographie	300	0	0	300	300	0	0
		Formation des bénévoles	400	400	0	0	400	0	0
	628600	Frais de formation	800	600		200	600	200	0
	628700	Divers	100	100	0	0	100	0	0
		TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	22 560	16 300	4 260	1 700	19 580	2 700	280
IMPOTS, TAXES	631100	Taxe sur les salaires	2 358	0	2 358	0	1 766	592	0
	633300	Particip. des employeurs à la formation prof. Continue	1 645	1 645	0	0	1 205	440	0
		TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 003	1 645	2 358	0	2 971	1 032	0
CHARGES DE PERSONNEL	641100	Salaires du personnel	78 323	57 823	0	20 500	56 023	20 500	1 800
	645000	Cotisations patronales URSSAF, CPM Retraite et Prévoyance, Retraite compl MEDERIC, ASSEDIC	31 589	23 419	0	8 170	22 591	8 170	828
	647500	Médecine du travail	320	235	0	85	235	85	0
		TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	110 232	81 477	0	28 755	78 849	28 755	2 628
DOT. AMORT. PROV.	681100	Dotations aux amortissements sur immo incor et corp	3 068		3 068		3 068	0	0
		TOTAL DOTAT. AUX AMORT. ET AUX PROVIS.	3 068		3 068		3 068	0	0
	Total des CHARGES		155 785	100 122	23 658	31 905	116 048	36 737	3 000

BUDGET PREVISIONNEL 2006

Approuvé par l'Assemblée Générale du 19 avril 2006 à Saint Germain des Prés

	PRODUITS								
	N° de compte	Intitulés	BP 2006	AFFECTATION DES CHARGES			DETAIL DES CHARGES		
				Pilotage	Logistique	Activités	CSI	Coord. CTL	Coord. CE
REMUNERATION DES SERVICES	706100	Participation des usagers	1 200			1 200	1 200	0	0
	706200	Prestation Impact Emploi	200			200	200	0	0
		TOTAL VENTES DE PDTS, PRESTATIONS DE SERVICES	1 400	0	0	1 400	1 400	0	0
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	741100	Subventions ETAT - FONJEP	3 600	3 600	0	0	3 600	0	0
	743100	Subvention Conseil Général	1 300	1 300	0	0	1 300	0	0
	744100	SIVM - Subventions Communes Pilotage CSI	48 436	48 436			48 436	0	0
	745100	SIVM - Subventions CAF 11 %	12 987	12 987			12 987	0	0
	746100	SIVM - Prestations CNAF 40 %	47 225	47 225			47 225	0	0
		SIVM - Subventions Communes Coordination CTL	13 960	0	0	13 960	0	13 960	0
		SIVM - Subventions CAF CTL	22 777	0	0	22 777	0	22 777	0
		SIVM - Subventions Communes Coordination CE	1 140	1 140	0	0	0	0	1 140
		SIVM - Subventions CAF CE	1 860	1 860	0	0	0	0	1 860
		TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	153 285	116 548	0	36 737	113 548	36 737	3 000
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	756000	Cotisations des adhérents	300	300	0	0	300	0	0
	758510	Contribution Crédit Mutuel	300	0	0	300	300	0	0
	758200	Produit divers remboursement FAF	500	500	0	0	500	0	0
		TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 100	800	0	300	1 100	0	0
	Total des PRODUITS		155 785	117 348	0	38 437	116 048	36 737	3 000